



CONSEIL COMMUNAL D'ORON



Conseil
communal

Commune d'Oron
Le Bourg 9
1610 Oron-la-Ville

Rapport de la commission des finances

Concernant le préavis municipal no 2/2018 *Crédit de CHF 120'000.00 pour la réfection des façades du battoir de Palézieux*

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission des finances s'est réunie les 12 et 26 février 2018 à Palézieux-Village. M. Philippe Modoux, Syndic a volontiers répondu à toutes nos questions lors de notre séance du 26 février 2018. Nous l'en remercions.

La Municipalité soumet au Conseil communal une demande de crédit de CHF 120'000.00 pour la réfection des façades du battoir de Palézieux

Le financement se fera, dans les limites des possibilités, par la caisse communale.

Nous relevons les points suivants :

- Un amortissement de minimum CHF4'000.00/an est envisagé.
- Ce bâtiment, haut lieu culturel de notre commune, est utilisé essentiellement pour des manifestations publiques. Les locaux sont dans la majorité des cas mis à disposition gratuitement ceci explique pourquoi les comptes/budgets présentent un excédant de charges soit :

	Charges	Produits	Déficit annuel
	CHF	CHF	CHF
Comptes 2016	14 263,60	2 750,00	11 513,60
Budget 2017	30 800,00	2 000,00	28 800,00
Budget 2018	14 500,00	2 000,00	12 500,00



Au vu de ce qui précède et malgré le fait que des recettes supplémentaires ne pourront-êre générées, la commission vous recommande, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, d'accepter le préavis No 2/2018 comme présenté par la Municipalité.

Oron, le 26 février 2018

Michel Boyv

Maurice Mivelaz

Abel Demiéville

Cédric Ottet

Christian Budry

